



**Avis Spécifique d'Appel d'Offres
(Processus d'Appel d'Offres à deux Enveloppes Sans Préqualification)**

Pays **Burundi**

Maître d'Ouvrage : *Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL)*

Projet : *Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) – PI74814*

Référence : *Don N° : IDA E-0700*

Titre du Marché : Travaux d'Aménagement et de Modernisation du Poste Frontière à Arrêt Unique de BUGANDA

Référence de l'AOI : BI-BI-MOF-534524-CW-RFB

Émis le : 13 Février 2026

1. Le Gouvernement de la République du Burundi, a obtenu un Don de l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet de Facilitation du Commerce et de l'Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché des « *Travaux d'Aménagement et de Modernisation du Poste Frontière à Arrêt Unique de BUGANDA.* »
2. Le **Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL)** invite, par la présente, les Soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des « *Travaux d'Aménagement et de Modernisation du Poste Frontière à Arrêt Unique de BUGANDA* » en un seul lot, comprenant les principaux ouvrages et équipements spéciaux suivants :

(a) Bureaux administratifs, services d'immigration et services connexes au Poste Frontière comprenant :

- Bloc administratif (R+1)
- Bloc inspection piétons et véhicules légers
- Bloc inspection véhicules lourds, entrepôt sous douanes et bureaux BBN
- Blocs logements (2 blocs) pour les administratifs
- Bloc sanitaires séparés pour hommes et femmes
- Bloc cafétéria
- Local technique

- Guérites (2)
- Logements pour les agents policiers (2)
- Socle du pont bascule
- Rampe d'accès au bloc administratif
- Bloc isolement et hospitalisation covid – Ebola

(b) **Aménagements généraux** comprenant Aire de circulation intérieure au Poste Frontière et parking des camions fini au béton bitumineux, alimentation en eau par forage, énergie photovoltaïque, etc.

(c) **Equipements spéciaux d'inspection par image** comprenant des scanners pour bagages, scanners pour passagers, scanners pour camions, pont bascule, chambre froide)

Le démarrage desdits travaux est prévu à partir du mois de juillet 2026 et la période de construction est fixée à 14 mois.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « *Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI* », *Edition de Septembre 2023*(« *le Règlement de Passation de Marchés* ») et ouvert à tous les Soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.
4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) :60% et pour le coût de l'Offre : 40%
5. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'*Unité de Gestion du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL)*, *Madame Clotilde NIZIGAMA, Jonction Boulevard de l'indépendance et Avenue d'Italie, Immeuble SOCAR aile droite, 2^{ème} Etage N° 2.05, Email : cnizigama@pfcgl2.bi et réservé copie à pfcgl2@pfcgl2.bi, ssahabo@pfcgl2.bi, sbirakoze@pfcgl2.bi et nhavarimana@pfcgl2.bi*, et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau du *lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, heure locale de Bujumbura* (GMT+2) à l'adresse indiquée ci-dessous.
6. Le Dossier d'Appel d'Offres *en Français* peut être acheté par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de *Trois Cent Mille Francs Burundi (BIF 300,000) ou l'équivalent en Dollars Américains ou dans une monnaie librement convertible, dont 50% sont à verser sur le compte N°05697920101-66 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi (BANCOBU) au nom du Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs (GLTFP) et les autres 50% sur le compte de transit des recettes non fiscales N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes (OBR)*. La méthode de paiement sera par virement bancaire ou dépôt direct/versement sur les comptes ci-haut cités. Le dossier sera envoyé par la poste aérienne moyennant paiement des frais de transport ou courriel électronique pour les soumissionnaires étrangers qui le souhaitent, ou pourra être retiré directement

des bureaux de l'*Unité de Gestion du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL)* pour les soumissionnaires résidents au Burundi.

7. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31/03/2026 à 10 heures 00, heure locale de Bujumbura (GMT+2)**. L'appel d'offres par voie électronique **ne sera pas** permis. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « **ORIGINAL DE L'OFFRE** », et les enveloppes intérieures marquées « **PARTIE TECHNIQUE** » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous au plus-tard le **31/03/2026 à 10h15, heure locale de Bujumbura (GMT+2)**. Toutes les enveloppes marquées « **PARTIE FINANCIERE** » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.
8. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une **Garantie Bancaire d'Offre pour un montant Deux Cent Quarante Millions de Francs Burundi (BIF 240,000,000.00) ou Quatre Vingt Mille Dollars Américains (USD 80,000.00) ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible**.
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10.. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'attention de Madame Clotilde Nizigama, Coordonnateur du Projet Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) :

*Jonction Boulevard de l'indépendance + Avenue d'Italie, Bujumbura-Burundi
Immeuble SOCAR aile droite, 2^{ème} étage N° 2.05,*

Email : cnizigama@pfcgl2.bi

pfcgl2@pfcgl2.bi et réservé copie à

nhavyarimana@pfcgl2.bi

ssahabo@pfcgl2.bi

sbirakoze@pfcgl2.bi

Accord pour publication

Le 13/02/2026

Le Coordonnateur du PFCIGL

Madame Clotilde NIZIGAMA



Page 3 sur 3

